

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 281 portant radiation et nomination d'assesseurs près les tribunaux indigènes de la colonie pour l'année 1938.

n° 281

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
21 mars 1938

Numéro JO  
n° 496 du 31/03/1938

Date du numéro  
31 mars 1938

### TEXTE INTÉGRAL

Les nommés Hadji Ragued Saad et Taba Mohamed, arabes. et Robieh Guireh, somali. sont rayés pour raisons de santé de la liste des assesseurs établie par l'arrêté du 4 janvier 1938: Sont nommés, pour 1938, assesseurs près les tribunaux militaires de la Côte française des Somalis et dépendances, les notables dont les noms suivent : I. CERCLE DE DJIBOUTI. A) Tribunal du 1er degré. Arabes : Farah Mohamed Aouad et Ahmed Mokbel. Somalis : Mahmoud Bouré et Ahmed Moussa. Soudanais : Farag Mohamed et Mohamed Bakit. II. — CERCLE DE TADJOURAH. A) Tribunal du 2° degré de Tadjourali. Dannakils : Habid Houmed, Vizir de Tadjourah: Cheikh Mohamed Tourab; Bourhane Kassim : Mohamed Ali Dattagoura. Arabes : Aoued Soloum, Abdul Rahim Salem. Somalis : Hadji Mohamed. Cheikh Aden. B) Tribunal du 1er degré de Tadjourali. Dannakils : Chehem Lille, Ibrahim Saïd. Ahmed Dinih. Ali Otman. Somali : Ali Mohamed. Arabe : Abdou Samad. III. — CERCLE DE DIKKIL-GOBAD. A) Tribunal du 2e degré. Dannakils : Nadj Ali Loïtah, Cheikh Mohamed Ampharé. Somalis : Guedi Assaone, Guire Farah. Areye Farah. B) Tribunal du 1er degré. Dannakils: Hassan Houmed dit Mohamed Dillal, Moussa Daro. Somalis : Ali Ouaiss, Ercy Askar. Boeuh Samod. Fodoul Harsan, Elmi Moussa.